



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'Université des Antilles)	Procuration à Mme Cassin
Suzy DUFLO (Pr)	Absente
Laurence ROMANA (Pr)	Présente (en visio)
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente (en visio)
Sainte-Croix RAUZDUEL (MCF)	Présent (en visio)
Erick STATNER (MCF)	Présent
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Présent
Bruno HARAL	Présent (en visio)
Etudiants	
Allan COLONNETTE	Présent
James LARROUY	Représenté par Mme Deroche
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Procuration à Mr Haral
Gladys DEBS	Procuration à Mr Stattner
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Absent
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Présente (en visio)
Roberto MORETTI (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Absent
Invités de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable Administrative et Financière du Pôle Guadeloupe/DGS Adjointe de l'Université des Antilles)	Présente
Personnel du Pôle Universitaire	
Elise MIGNOT (gestionnaire administrative)	Présente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 14h05.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour et informe que le point C : affaires institutionnelles, avec le règlement intérieur de l'IUT est retiré car des modifications juridiques doivent être apportées.

	Membres
Présents	9
Procurations	3
Absents	3
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

- A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 22/07/2022
- B. Affaires ressources humaines
 - 1- Campagne d'emplois enseignants second degré - rentrée 2023
 - 2- Campagne d'emplois enseignants-chercheurs - rentrée 2023
 - 3- Campagne d'emplois BIATSS - rentrée 2023
- C. Conventions
- D. Affaire institutionnelles
 - Règlement intérieur de l'IUT
- E. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rapporte les retours positifs reçus concernant le bon déroulement de la rentrée universitaire 2022 grâce à l'implication des personnels, des services de la DOSIP et de la DSIN etc.

Elle annonce également la mise en place d'un plan sobriété énergétique. Ces enjeux énergétiques sont nationaux et l'université doit répondre à ces objectifs avec une réduction de sa consommation d'énergie. Pour cela, elle invite les membres du comité à encourager leurs collègues à adopter des pratiques quotidiennes écoresponsables.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe énonce les deux questions diverses envoyées préalablement par Madame Romana.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 22 juillet 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur l'approbation du relevé de décisions du précédent conseil de pôle du 22 juillet 2022.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le relevé de décisions du conseil de pôle du 22 juillet 2022 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires ressources humaines

1. Campagne d'emplois enseignants second degré - rentrée 2023

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois des enseignants second degré pour la rentrée 2023.

Madame Romana souhaite avoir des précisions sur les supports des postes d'enseignants du second degré.

Madame D'Arbaud répond qu'il s'agit de supports de PRCE et de PRAG et qu'ils sont vérifiés avant le conseil de Pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois des enseignants second degré pour la rentrée 2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le tableau de la campagne d'emplois des enseignants second degré pour la rentrée 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

2. Campagne d'emplois enseignants-chercheurs - rentrée 2023

Tableau des postes d'enseignants-chercheurs

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour la rentrée 2023.

Madame Romana précise qu'au précédent conseil d'administration (CA), deux postes de section 2 ont fait partie du repyramidage. Elle demande si celui qui apparaît dans le tableau est un de ceux-là.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que ce poste de section 2 présent dans le tableau est un poste différent car il est pour l'agrégation.

Madame Romana informe qu'une nouvelle discussion aura lieu au prochain CA au sujet du repyramidage.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs - publications pour la rentrée 2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		12

Le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour la rentrée 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

Tableau des enseignants-chercheurs contractuels

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs contractuels pour la rentrée 2023.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs contractuels pour la rentrée 2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		12

Le tableau de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs contractuels pour la rentrée 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

3. Campagne d'emplois BIATSS - rentrée 2023

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois BIATSS pour la rentrée 2023.

Monsieur Audebert précise ne pas remarquer de politique de ressources humaines sur le pôle avec une répartition stratégique des postes. Il demande si un travail en amont du conseil est effectué par le Pôle avec la mise en œuvre d'orientations.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que le poste de manager en énergie répond à la mise en œuvre de la politique du pôle en ressources humaines et s'inscrit dans le plan de sobriété. Les autres postes comme celui de technicien audiovisuel à l'INSPE reflètent les besoins des composantes. Elle précise que les composantes expriment leurs besoins.

Monsieur Audebert souhaiterait savoir si un travail intermédiaire est fait entre la prise en compte des besoins des composantes et la présentation du tableau aux membres du conseil.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe affirme qu'un travail est fait en amont avec les directeurs et les doyens des composantes. S'en suit une phase de repyramidage en cohérence avec la stratégie du Pôle afin de répondre aux orientations comme notamment le plan de sobriété.

Monsieur Stattner déclare comprendre la stratégie du Pôle au travers des tableaux des différentes campagnes d'emplois qui répond à des problématiques et à la politique de la présidence. Il rajoute qu'une prise en compte des besoins est une démarche politique de stratégie.

Madame D'Arbaud rappelle qu'une cohérence administrative est bien présente avec au préalable une intervention auprès des composantes. Elle précise qu'un travail de cohérence stratégique est fait lors de la centralisation des demandes au Pôle et avant une présentation aux instances idoines des tableaux.

Madame Romana explique que la politique c'est gérer et prévoir avec la mise en place d'actions.

Monsieur Haral souhaite préciser que le poste manager en énergie répond à un décret datant de plus de deux ans demandant aux gestionnaires de bâtiments publics de réduire leur consommation d'énergie de 40% d'ici 2030.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que la mise en lien des besoins de chacun par pôle conduit à la cohérence de l'ensemble. Elle demande aux membres du conseil

de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois BIATSS pour la rentrée 2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	1
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau de la campagne d'emplois BIATSS pour la rentrée 2023 a été approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

C. Conventions

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau des conventions du Pôle Guadeloupe.

Monsieur Colonnette précise que la ville de Pointe-à-Pitre a annulé la location du premier semestre pour le hall Paul Chonchon.

Monsieur Audebert apporte l'information que le hall Paul Chonchon est bien fermé sur décision du maire de la ville afin de ne faire courir aucun risque aux usagers. Il poursuit en signifiant son regret de voter un tableau en globalité.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que le tableau est un résumé des conventions. Elle précise que le conseil permet de débattre sur chaque convention et qu'à l'issue de ce dialogue une ou des conventions peuvent être retirées du tableau.

Monsieur Colonnette demande si la modification de la convention sera possible dans le cas où la ville de Pointe-à-Pitre propose un nouveau lieu.

Madame D'Arbaud informe que ce type de modification nécessite une nouvelle convention avec une validation auprès des services juridique et financier. Elle rappelle que l'engagement juridique d'une convention ne se fait qu'au moment de la signature.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions avec une réserve sur la convention du hall Paul Chonchon.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	1
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau des conventions avec une réserve sur la convention du hall Paul Chonchon a été approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

D. Questions

Question 1 de Madame Romana soumise par mail

Amélioration de la procédure de recrutement des vacataires

Madame D'Arbaud informe que DIVAC est une application qui permet un dépôt des pièces justificatives par les vacataires. Elle permet la fiabilisation de la procédure et une accélération du processus de traitement des dossiers. A l'heure actuelle, cette application est utilisée par la plupart des composantes.

Madame Romana interpelle sur le fait que les vacataires commencent toujours leurs vacances sans contrat signé. Elle demande quelles procédures peuvent être mises en place afin de mettre fin à ce problème. Elle suggère une réflexion avec les agents qui sont dans l'action du processus.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que nous ne pouvons pas permettre l'intervention de vacataires sans un contrat.

Madame D'Arbaud souligne que cette application permettant le dépôt de pièces par le vacataire apporte une amélioration du délai de traitement. Elle précise que cet outil est nouvellement mis en place, actuellement c'est la phase d'observation et qu'ensuite ce sera la phase de réajustement et d'amélioration.

Madame Romana indique que le bulletin de salaire d'août est demandé aux futurs vacataires, ce qui ralentit le traitement du dossier car ce bulletin n'est obtenu qu'en octobre.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique qu'un travail est en cours pour améliorer les procédures afin d'éviter que les vacataires commencent avant la signature de leur contrat.

Monsieur Stattner explique que les situations peuvent s'avérer problématiques quand un vacataire a déjà fait un certain nombre d'heures et que son dossier administratif est refusé et qu'il ne sera pas payé. Il comprend qu'un temps est nécessaire à l'évaluation de l'outil nouvellement mis en place afin d'améliorer le délai de traitement des dossiers.

Madame Cassin rappelle que la présidence est dans une dynamique de réglementations. Les procédures sont revues afin d'apporter une amélioration d'un point de vue administratif.

Question 2 de Madame Romana soumise par mail

Amélioration de la diffusion d'information sur les problèmes d'approvisionnement en eau, électricité, ascenseur, climatisation...etc. sur le pôle

Madame Romana informe avoir été choquée par le mail du Pôle informant une coupure d'électricité dans les 30 minutes dans un des bâtiments recherche. Elle précise que certains appareils scientifiques nécessitent une anticipation afin de les préparer à une coupure et que sans cela une perte totale de l'appareil est un risque.

Madame D'Arbaud explique qu'un affichage est mis sur les appareils élévateurs à l'arrêt et que la maintenance préventive et corrective est faite régulièrement sur ces appareils. Elle précise le contexte du mail informant sur une coupure électrique imminente. Elle informe qu'il s'agissait d'une demande urgente afin de traiter une situation relative à la sécurité des usagers. Concernant les coupures d'eau ayant impacté le campus de Fouillole, elle indique les mesures prises par l'établissement à court, moyen et long terme.

Madame Cassin souhaiterait que la Vice-présidente rappelle la nécessité d'échanger dans le respect de chacun.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe lève la séance à 14h55.